



ASSEMBLÉE NATIONALE

DEUXIÈME SESSION

TRENTE-CINQUIÈME LÉGISLATURE

Journal des débats

Commissions parlementaires

Commission permanente des institutions

Élection du vice-président

Le jeudi 10 avril 1997 — N° 69

Président: M. Jean-Pierre Charbonneau

QUÉBEC



Abonnement annuel (TPS et TVQ en sus):

Débats de l'Assemblée	115,00 \$
Débats des commissions parlementaires	325,00 \$
Pour une commission en particulier:	
Commission de l'aménagement et des équipements	105,00 \$
Commission du budget et de l'administration	75,00 \$
Commission des institutions	70,00 \$
Commission des affaires sociales	65,00 \$
Commission de l'économie et du travail	60,00 \$
Commission de l'éducation	40,00 \$
Commission de la culture	35,00 \$
Commission de l'agriculture, des pêcheries et de l'alimentation	20,00 \$
Commission de l'Assemblée nationale	5,00 \$
Index (une session, Assemblée et commissions)	10,00 \$

Achat à l'unité: prix variable selon le nombre de pages.

Règlement par chèque à l'ordre du ministre des Finances et adressé comme suit:

Assemblée nationale du Québec
Distribution des documents parlementaires
880, autoroute Dufferin-Montmorency, bureau 195
Québec, Qc
G1R 5P3

Téléphone: (418) 643-2754
Télécopieur: (418) 528-0381

Consultation des travaux parlementaires de l'Assemblée ou des
commissions parlementaires sur Internet à l'adresse suivante:
www.assnat.qc.ca

Société canadienne des postes — Envoi de publications canadiennes
Numéro de convention: 0592269

Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec
ISSN 0823-0102

Commission permanente des institutions

Le jeudi 10 avril 1997

Table des matières

Élection du vice-président

1

Intervenants

M. Jean-Pierre Charbonneau, président de l'Assemblée

Mme Fatima Houda-Pepin

M. Roger Lefebvre

Le jeudi 10 avril 1997

Élection du vice-président

(Quinze heures vingt-neuf minutes)

Le Président (M. Charbonneau, Borduas): Nous allons entreprendre maintenant les travaux de la commission des institutions qui se réunit pour procéder à l'élection du vice-président de la commission en vertu des articles 135 et 127 de notre règlement.

Élection du vice-président

Je suis prêt à recevoir toute proposition pour le poste de vice-président. Mme la députée de La Pinière.

Mme Houda-Pepin: Oui, M. le Président. J'aimerais proposer le député de Frontenac, M. Roger Lefebvre, au poste de vice-président de la commission des institutions.

Le Président (M. Charbonneau, Borduas): Est-ce qu'il y a d'autres propositions? Est-ce que le député de Frontenac accepte?

M. Lefebvre: Oui.

Le Président (M. Charbonneau, Borduas): Alors, la proposition est adoptée. Je déclare donc le député de Frontenac élu vice-président de la commission des institutions. Et la commission ajourne ses travaux sine die.

(Fin de la séance à 15 h 30)

